



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-04-14-01 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUES ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, Maryse Bourque, directrice générale greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire du **14 avril 2026**, le conseil municipal procédera à l'adoption du Règlement 2026-04-14-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élues et des élus municipaux.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la direction générale.

Donné à Baie-Johan-Beetz, ce 19^{ème} jour de mars 2026.

Maryse Bourque

Directrice générale greffière-trésorière